

## La Veille brevets est une composante essentielle des projets de développement du **Groupe Legrand**

Legrand, spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques et réseaux d'information, s'appuie sur Questel, leader dans les services d'information en Propriété Industrielle.



La Veille Brevets, pratiquée depuis plus de 30 ans, constitue l'un des fondements de la stratégie de l'innovation chez Legrand. Elle permet d'éviter de contrefaire un brevet appartenant à un tiers, de stimuler la créativité des concepteurs avec la volonté de mieux faire que les concurrents, d'acquérir le savoir faire dans des domaines technologiques émergents.

### UNE COUVERTURE MONDIALE

Aujourd'hui cette veille est faite à l'échelle du globe et couvre toutes les demandes de brevets publiées par les offices de Propriété Industrielle. Pour cela, Legrand a mis en place, en étroite collaboration avec Questel, plusieurs dizaines de profils de surveillance élaborés par thème. Ces profils de surveillance s'appuient sur les codes de la classification internationale des brevets croisés avec des mots clés analysés sémantiquement et statistiquement.

Le Groupe Legrand a une forte culture en Propriété Industrielle.

Les veilles brevets sont mensuelles et les profils sont exécutés de manière automatique. Les informations obtenues sont stockées sur un serveur sécurisé de Questel. L'accès à ces informations est réalisé à partir d'un nouvel outil de stockage travaillant en workflow, « PatentExaminer », accessible par internet en mode encrypté.

Ainsi, chaque correspondant PI dans chacune des filiales du groupe Legrand consulte la veille pour en sélectionner et diffuser les publications pertinentes dans son secteur d'activité.

Les informations pertinentes sélectionnées sont remontées de façon automatique dans un outil de management des connaissances, consultable par tous via l'intranet.



Le service de recherche et veille brevets Qpat / Patent Examiner est l'outil choisi par Legrand.



Legrand est omniprésent dans la lutte contre la contrefaçon.

Concernant les projets de dépôts de brevets du Groupe, le département Propriété Industrielle et les correspondants PI de Legrand travaillent de façon quotidienne avec le service QPAT de Questel. Outil performant de recherche et d'analyse, il permet de vérifier si l'invention proposée n'est pas déjà la propriété d'un tiers, d'effectuer des recherches d'antériorité exhaustives sur de nouveaux sujets, de connaître l'environnement des brevets déjà existants pour la prise de décision de dépôt d'une nouvelle invention.

### DÉVELOPPER L'ESPRIT BREVETS

« La mise en œuvre des processus sous le contrôle du veilleur assisté par des outils logiciels spécifiques reste de nos jours la meilleure façon d'exercer une vigilance accrue sur les brevets des tiers et d'apporter une valeur ajoutée à l'information que l'on peut extraire », déclare Guillaume Le Lay, ingénieur commercial Questel. « Cependant, les tâches étaient jusqu'ici fastidieuses. Une solution logicielle packagée facilement paramétrable qui englobe tout le processus de la veille récurrente – acquisition, traitement, diffusion- a été développée

avec Patent Examiner. Elle rend l'entreprise autonome dans la surveillance continue de son environnement concurrentiel au travers des brevets des tiers. »

Pour Jean-Jack Roumanie, responsable Veille Brevets chez Legrand, « Patent Examiner est un outil intéressant qui a l'approbation de tous. Il offre la possibilité de surveiller toutes les publications des demandes et de connaître, par le statut légal, l'état des procédures en cours. Patent Examiner est l'outil le plus performant que l'on peut trouver sur le marché, même s'il doit encore évoluer en fonction de nos besoins. »

Pour Guillaume Le Lay et Jean-Jack Roumanie, la France n'a pas suffisamment l'« esprit Brevet ».

En effet, l'innovation, la génération de flux financiers, la négociation, la créativité, la valorisation et l'optimisation fiscale sont autant de domaines où la valeur ajoutée des brevets n'est plus à démontrer.

MIREILLE BORIS

## Le besoin d'information : formulation, négociation, diagnostic

Yves-François Le Coadic  
Deuxième édition refondue  
Sciences et techniques de l'information (ISSN 1762-8288)

2007 - 204 pages -  
ISBN 978-2-84365-097-0

La fonction d'information.

L'analyse de ce besoin exige que soient connues les raisons qui conduisent une personne à s'engager dans un processus de recherche d'information. Cette analyse se fait d'abord en aidant l'usager à formuler par questionnement son besoin d'information. Vient ensuite la phase de négociation de ce besoin par l'instauration d'une interaction informationnelle où alternent questions et réponses. À l'issue de l'interaction – qu'elle s'établisse entre deux personnes, entre une personne et un ordinateur ou entre deux personnes par l'intermédiaire d'un ordinateur – apparaît tout naturellement un diagnostic du besoin d'information de l'usager.

L'analyse de ce besoin d'information fait appel à des méthodes sociales et à des techniques d'étude et d'évaluation auxquelles doivent être formés les professionnels des secteurs de l'information, de la documentation, des bibliothèques, des archives, des musées, de l'édition, des médias : mieux ils maîtriseront ces nouvelles compétences interactives et diagnostiques, mieux le besoin d'information sera compris et meilleur sera l'usage finalement fait de l'information et des systèmes d'information.